

SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUES



Dr RACHID. LAMRINI
PRÉSIDENT DU C.O.P.F.R

Pour avoir une vision claire sur l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'industrie et la répartition pharmaceutiques, nous avons eu le plaisir d'interviewer Dr Rachid Lamrini, Président du conseil de l'ordre des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR).

“ L'impact du Covid 19 aussi bien sur le plan professionnel que social a été accueilli avec un grand professionnalisme et un sens aigu de patriotisme par tous les employés de l'industrie et de la répartition pharmaceutiques. ”

Pendant la pandémie de la Covid-19, l'industrie pharmaceutique marocaine a continué d'accomplir sa tâche pratiquement comme en temps normal. Selon vous, quel en est le secret ?

La pandémie du Covid-19 correspond à une crise sanitaire sans précédent en termes d'impacts et a touché la plupart des secteurs économiques et industriels du pays. Ses répercussions ont varié selon le degré de vitalité et d'implication directe ou indirecte par rapport au risque lié au Coronavirus et à sa propagation.

Le secteur du médicament étant indispensable et vital dans la lutte contre la pandémie a été dans l'obligation de s'organiser pour assurer la continuité de son activité malgré la crise et le confinement.

Il faut savoir que dans notre fonctionnement au quotidien en tant que professionnels du médicament, on ne peut pas arrêter l'approvisionnement du marché en médicaments essentiels. Nous travaillons dans ce cadre avec ce que l'on appelle les SOP (Standard Operating Procedures) qui décrivent plusieurs procédures dont celles relatives à la gestion de crise mais aussi à la mise en place d'une continuité de l'activité (Business-continuity) et des possibilités de travail en mode dégradé (en cas de bug informatique par exemple), etc....

La crise du Covid-19 nous a imposé de travailler en effectifs réduits tout en maintenant opérationnelles les unités de production et de distribution.

Il a fallu par ailleurs prendre un certain nombre de précautions pour protéger nos collaborateurs en mettant en place un certain nombre de mesures.

Le plus important au début a été la sensibilisation et la formation des équipes aux risques liés à la Covid-19 et aux actions préventives.

Un contrôle de température de toutes les personnes arrivant chaque matin sur les sites a été mis en place rapidement.

Pour assurer le transport de nos collaborateurs par exemple, nous avons utilisé seulement 30 à 40 % des capacités des

bus de transport du personnel. Nous avons mis à disposition les solutions hydro-alcoliques et les masques à tous les niveaux.

Nous avons aménagé les salles de réunions pour qu'elles respectent la distanciation sociale et on a fait travailler toutes les personnes pouvant effectuer leurs tâches à distance par télétravail pour les protéger.

En production, on s'est organisé en deux équipes au sein des ateliers au lieu d'une seule et ce afin de respecter la distanciation sociale d'une part et le cas échéant en cas de contamination d'un membre d'une équipe, de disposer d'une autre équipe apte à prendre le relais.

L'industrie et la répartition pharmaceutiques marocaines ont réussi à introduire sans attendre l'ensemble de ces mesures de protection individuelle et collectives nécessaires afin d'assurer la pérennité des opérations et de préserver ce secteur si crucial pendant la période de crise.

Le savoir-faire de notre secteur en matière d'assurance qualité, d'hygiène et de formation continue a été un facteur primordial dans la prévention de la pandémie de la Covid-19.

Il faut dire que cette culture de rigueur pharmaceutique a fait en sorte que nous soyons préparés et prêts à affronter la pandémie. Dans d'autres secteurs (agricole, textiles, etc...) on a assisté à des contaminations et à des déclarations de clusters de façon plus importante.

Dans le secteur du médicament, la notion d'analyse du risque (Risk Assessment) fait partie de notre pratique au quotidien.

Y a-t-il eu d'autres difficultés spécifiques à la pandémie pendant le confinement ?

Oui absolument! Nous étions amenés à apprendre à travailler dans des conditions de stress maximum.

Les salariés travaillaient au début de la pandémie avec une certaine angoisse surtout qu'il a fallu contenir la

“ En période de crise, le pharmacien responsable devient plus que dans les conditions normales le chef d’orchestre. C’est à lui que revient le pilotage de l’activité pharmaceutique avec l’aide de tous les collaborateurs et un soutien sans faille de la direction générale. ”

désorganisation qui a été générée avec en plus pas mal d’incertitudes sur la nature du Coronavirus et sur son mode de transmission.

On ne savait pas grand-chose sur sa virulence et sa viabilité dans le milieu extérieur, etc....

Des consignes ont été données en permanence pour éviter toute contamination.

Nous avons aussi fait de la communication un allié de taille pour lutter contre la pandémie car en temps de crise la communication devient un élément majeur.

Sur le plan industriel, on travaillait avec des effectifs réduits pour produire autant qu’avant et parfois plus selon les classes thérapeutiques.

Sur le plan de la Supply Chain, on devait parfois s’adapter à la pénurie des matières premières qui a touché certains produits au niveau mondial et les a rendu indisponibles ou parfois a fait flamber leurs prix qui ont été multipliés par 5 ou par 10.

Quel a été l’impact économique et social de cette pandémie sur l’industrie pharmaceutique ?

Dans tous les pays du monde, l’impact économique et social sur tous les secteurs d’activité a été très lourd. Certaines activités économiques ont été quasiment à l’arrêt.

Il est clair que quand les frontières entre les pays ferment avec des avions cloués au sol et que 90% de la population est confinée chez elle, on ne peut pas aller très loin et les conséquences économiques et sociales ne peuvent être que désastreuses.

Concernant notre secteur d’activité (industrie, distribution et pharmacie d’officine) on peut dire que nous sommes l’un des secteurs qui a souffert le moins par rapport à d’autres. Pendant le mois de Mars, les laboratoires pharmaceutiques ont constaté une augmentation de 15 à 20 % des ventes qui était due aux « achats de panique » après l’annonce du confinement par les autorités. En Avril et Mai, on a constaté par contre des baisses importantes de l’ordre de 30% à 40% voire 50% pour quelques établissements Pharmaceutiques industriels selon la nature de leurs portefeuilles.

Le confinement a engendré une grande baisse de consultations médicales et donc de prescriptions. Certains médecins avaient fermé leurs cabinets quand d’autres ne consultaient que les cas urgents. Les interventions chirurgicales non vitales ont été reportées et le pouvoir d’achat de beaucoup de citoyens a baissé suite à l’arrêt de leurs activités.

Tous ces facteurs réunis expliquent cette baisse des ventes.

Au niveau social, la réorganisation des conditions de travail a influencé le mode de vie des employés dont certains ont migré vers le télétravail pendant que d’autres vers le travail dans des équipes de nuit afin d’assurer la continuité de l’activité et diminuer le risque de contamination.

L’impact de la Covid 19, aussi bien sur le plan professionnel que social, a été accueilli avec un grand professionnalisme et un sens aigu de patriotisme par tous les employés de l’industrie et de la répartition pharmaceutiques. Tous nos collaborateurs ont vite compris qu’ils avaient un rôle historique et primordial à jouer pour venir en aide à nos compatriotes, et ils l’ont fait!

Quelles leçons doit tirer l’industrie pharmaceutique marocaine de cette crise de la Covid-19 ?

Il y a certainement plusieurs leçons à retenir de cette crise pour l’industrie pharmaceutique. D’abord, le secteur a pu assurer une continuité grâce à sa capacité d’adaptabilité. Néanmoins, cette crise doit pousser les acteurs aussi bien publics que privés à réfléchir sur les leçons à tirer.

A mon modeste niveau, j’ai constaté que l’on parlait souvent de « la médecine de catastrophe » qui avait ses règles de gestion mais pas assez de « la pharmacie de catastrophe »

Quand les conditions dans lesquelles vous devez opérer sont complètement chamboulées et parfois incontrôlables, avec une pandémie dont vous ne connaissez ni l’ampleur ni la durée, vous pouvez être rapidement dépassés surtout si vous n’êtes ni préparés ni outillés.

Une des leçons à tirer est de travailler sur notre capacité à pouvoir s’organiser pour prioriser nos productions et nos importations par rapport aux besoins répondant à la crise sanitaire.

En période de crise, le laboratoire pharmaceutique fonctionne comme une entreprise de santé publique et doit mettre de côté provisoirement sa dimension commerciale.

Durant toute crise majeure, le pharmacien responsable devient plus que dans les conditions normales le chef d’orchestre. C’est à lui que revient le pilotage de l’activité pharmaceutique avec l’aide de tous les collaborateurs et un soutien sans faille de la direction générale.

Il doit ainsi veiller sur la disponibilité des stocks et sur la priorisation des productions en mettant en place toutes les mesures appropriées, en étroite relation avec les autorités sanitaires.

Le COPFR que j’ai l’honneur de présider a été particulièrement présent ces quatre derniers mois pour supporter activement les pharmaciens responsables afin qu’ils puissent jouer pleinement leur rôle et accomplir courageusement leurs missions.

Ceci n’a pas été toujours facile étant donné le « difficile compromis » entre l’éthique et l’économique quant à la gouvernance des sociétés pharmaceutiques et qui est mondialement connu.

Le COPFR a pu tenir bon pour faire face à certaines Fake-News et certains agissements malveillants dont on ne connaît pas les commanditaires. Tout le monde a fini par comprendre que seul l’intérêt général et celui des patients marocains en particulier, doit rester la préoccupation numéro une des membres de notre bureau

Parmi les différentes mesures, le pharmacien responsable doit contingerer pour faire en sorte que l’usage du stock dont il dispose soit optimal, car l’équité dans la distribution des médicaments essentiels doit être sa préoccupation principale.



“ **Durant toute crise majeure, le laboratoire pharmaceutique fonctionne comme une entreprise de santé publique et doit mettre de côté provisoirement sa dimension commerciale.** ”

La circulaire ministérielle N° 75 publiée le 18 mars 2020 explique bien le nouveau mode d’approvisionnement en prenant en compte un certain nombre de mesures parmi lesquelles la déclaration hebdomadaire des stocks à l’administration et la mise en place d’une procédure de contingentement ainsi que d’un Plan de Gestion de la Pénurie (PGP).

Cette crise a soulevé une grande problématique qui touche quasiment tous les pays, il s’agit de la dépendance vis-à-vis de la Chine et de l’Inde, notamment en termes de produits stratégiques. L’industrie pharmaceutique n’a pas échappé à cette dépendance puisque ces deux pays exportent la quasi-totalité des matières premières nécessaires à la fabrication des médicaments à travers le monde.

Selon vous, comment peut-on lutter contre ce phénomène ? Et pensez-vous que le Maroc puisse devenir un jour un pôle régional de la fabrication des matières premières ?

Le Chine et l’Inde exportent entre 70 et 80% des matières premières nécessaires à la fabrication des médicaments de par le monde. Cette sur-dépendance peut dans certaines conditions devenir préjudiciable aux pays importateurs et c’était le cas lors du Covid-19.

Cette position monopolistique de la Chine et de l’Inde est la conséquence directe de la course effrénée pour faire des économies d’échelle et d’augmenter les marges des Big Pharma en ayant les prix les plus bas. Cela a abouti à la désindustrialisation de plusieurs pays jadis leaders dans le secteur de l’industrie de la chimie, c’est notamment le cas de certains pays d’Europe comme la France et l’Allemagne. Au départ de la crise, on a assisté à une restriction de l’export des matières premières de la part des gouvernements de ces deux pays car personne ne pouvait prévoir ni son ampleur ni sa durée.

Cette peur légitime a généré des réactions excessives de certains pays et cela a abouti à une prise de conscience générale de l’importance de maîtriser toutes les étapes de fabrication des matières premières et des médicaments essentiels afin d’éviter de revivre le même scénario que celui de la Covid-19.

C’est ainsi que plusieurs pays européens réfléchissent aujourd’hui sérieusement à la ré-industrialisation de leur pays pour avoir une autonomie en termes de production des matières premières.

Je peux donner un exemple à ce propos qui est celui du laboratoire Sanofi qui a annoncé qu’il allait investir dans la chimie pour qu’en 2022, il soit le 2ème groupe mondial de chimie pharmaceutique.

Concernant l’opportunité pour le Maroc de devenir un pôle régional de la fabrication des matières premières, je pense que ça sera un challenge très difficile essentiellement à cause de l’étroitesse du marché marocain dont souffre déjà l’industrie du médicament lui-même. Ensuite, parce que les concurrents du Maroc en Afrique et ailleurs seront nombreux et l’économie d’échelle reste le facteur limitant.

Je pense que par rapport à une crise sanitaire comme la Covid-19, le point faible de l’industrie pharmaceutique marocaine qui a été mis en exergue vient du fait que pour des molécules non vitales on peut avoir des dizaines de génériques alors que quelques-uns suffisent amplement pendant qu’on a délaissé des produits vitaux de santé publique parce que tout simplement ils ne sont pas économiquement rentables, c’est le cas du phénobarbital, de certains anesthésiques anciens mais efficaces et du méthotrexate par exemple.

Je rappelle que ces mêmes médicaments majeurs ont également été abandonnés par les multinationales pharmaceutiques pour les mêmes raisons et les autorités sanitaires peinent à trouver des alternatives.

Comment voyez-vous l’avenir de l’industrie pharmaceutique et du secteur du médicament au Maroc à court et à long terme ?

L’industrie pharmaceutique marocaine qui a aujourd’hui plus de 60 ans d’expérience et d’expertise a tous les atouts pour au moins s’exporter sur le continent africain. Un partenariat sud-sud serait le meilleur plan au niveau du développement et de la croissance de notre secteur.

L’export représente aujourd’hui 10 à 12% de la production mais l’Afrique représente une opportunité pour l’industrie pharmaceutique marocaine à condition de répondre aux besoins réels de l’Afrique.

Cela veut dire qu’il faut revenir sur « vieilles molécules » qui font partie de la liste des médicaments essentiels de l’OMS et qui sont souvent délaissés par les grands groupes internationaux parce qu’ils ne sont plus des produits à marge en ayant perdu leurs brevets depuis longtemps.

Je pense que le Maroc peut prendre le relais car nous disposons du savoir-faire nécessaire. Le Maroc a par ailleurs commencé à transférer son savoir-faire en Afrique. Des laboratoires marocains sont implantés aujourd’hui dans plusieurs pays d’Afrique (Sénégal, cote d’ivoire, Rwanda, etc) et ceci est une fierté pour notre pays.

L’expérience de la Covid-19 nous a ouvert les yeux sur les priorités sanitaires. Une de ces priorités est d’arriver à une autonomie pour produire les médicaments de santé publique qui sauvent des vies.

“ **Un site Web du COPFR (www.copfr.org) a été mis en place. Nous avons mis à disposition toutes les informations utiles pour nos ressortissants pendant la Covid 19.** ”

Le rationnel éthique et « santé publique » devrait parfois prendre le dessus sur le rationnel économique, qui est de bonne guerre certes, mais quand nous avons affaire à des malades et à la vie des gens, je pense qu'à un moment il faut se dire : je vais fabriquer tel ou tel produit et le vendre au prix coûtant.

N'est-ce pas le rôle de l'état de trouver des solutions y compris une formule pour inciter les laboratoires à produire ce genre de médicaments ?

En effet et vous posez là une vraie question. D'ailleurs, certains pays ont eu des expériences ou le gouvernement a décidé de créer en parallèle de l'industrie privée une industrie publique sous son contrôle.

Ceci est justifié par la préoccupation principale des autorités de santé qui est celle de prioriser l'intérêt des patients. D'autres pays ont « réquisitionné » des unités de production privées pour produire des médicaments vitaux ou parfois orphelins destinés à des maladies rares et qui manquaient parfois dans les hôpitaux.

Une autre approche est possible et consisterait à identifier quelques produits essentiels et à s'associer à des opérateurs privés dans le cadre d'un partenariat public-privé pour leur production.

Le Ministère de la santé marocain a pris ses responsabilités et a réquisitionné dès le début de la crise sanitaire tout le stock de Chloroquine et d'Hydroxy-Chloroquine tout comme il a procédé à l'importation d'autres molécules vitales dans le cadre de la prise en charge de la Covid 19.

Une demande a par ailleurs été envoyée aux établissements pharmaceutiques pour demander leur concours afin d'enregistrer certaines molécules vitales selon la procédure accélérée

De la même manière, il a mis en place une plateforme dématérialisée pour réguler l'export en priorisant l'approvisionnement du marché local et de n'exporter qu'une fois le stock disponible le permet.

Je rappelle à ce titre que certains pays dans les mêmes conditions et dans le même contexte ont privilégié l'interdiction et /ou la restriction de l'export pendant toute la période de la Covid 19.

Pensez-vous que le COPFR a été à la hauteur et qu'il a amplement joué son rôle pendant cette crise ?

J'ai été président du COPFR de 2010 à 2015 et je le suis à nouveau depuis début Mars 2020.

Le début de mon 2ème mandat a donc coïncidé avec la pandémie de la Covid-19. Ce que je peux dire aujourd'hui c'est que la fierté de toute ma carrière sera pour moi d'avoir été à la tête du COPFR pendant cette crise.

Ceci est lié au fait que pendant des semaines et des semaines, la majorité des membres du bureau a travaillé sans arrêt et sans compter les heures ni les soirées et encore moins les week-ends.

Je tiens à saluer particulièrement certains membres qui se sont mobilisés jour et nuit pour accompagner le secteur et venir en aide à nos ressortissants pharmaciens responsables des établissements pharmaceutiques.

Je salue également cet engagement bénévole sans faille qui fait preuve d'un patriotisme exemplaire.

Ce travail s'est fait en étroite collaboration avec nos autorités de tutelle comme le prévoit le Dahir de 1976 instaurant l'ordre des pharmaciens. Nous avons ainsi aidé les pharmaciens responsables à élaborer des documents pour les accompagner à suivre les stocks de sécurité en apportant des éléments de réponse en rapport avec la Circulaire Ministérielle 75 du 18 Mars 2020 qui a encadré l'approvisionnement du marché pendant la période Covid 19.

Un site web du COPFR (www.copfr.org) a été mis en place. Nous y avons mis à disposition toutes les informations utiles pour nos ressortissants pendant la Covid 19, et je peux vous dire que ce projet me tenait à cœur depuis plus de 10 ans et qu'on a fini par le concrétiser.

Nous avons aussi élaboré une procédure de contingentement ainsi qu'un plan de gestion de la pénurie.

Le COPFR a été présent en permanence en répondant à plusieurs questions posées par nos ressortissants qui nous ont toujours manifesté leur soutien et leur confiance et c'est cette reconnaissance qui nous donne envie de donner encore plus à notre secteur et à notre pays!